CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E16007** **VALABLE JUSQU'AU** **28/04/2027**

ÉDITÉ LE 14/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/1991

Forme juridique : SA

Capital : 38 112

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE PONTOISE

Siret : 383 060 175 00015

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2103379-0

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 354559N1247000/001292318/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 292318

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : COMISO FRANCE

86 RUE DE PARIS
B.P. 804
LE THILLAY
95500 LE THILLAY

Téléphone : 01 39 88 39 00 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
TROCELIER GERARD, ALPHONSE ADMINISTRATEUR / TROCELLIER GUILLAUME, MARC DIRECTEUR GÉNÉRAL / AUBERT PATRICK ROBERT LUDOVIC MAURICE ADMINISTRATEUR

Site Internet :

E-mail : contact@comiso.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 840 400 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7143	Sécurité passive contre l'incendie	18	04/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/04/2026 11:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.